

MAIRIE DE PONS : 05.46.91.46.46

Affaires scolaires : inscription portail famille : 05.46.91.46.46

mail : affairesscolaires@pons-ville.fr



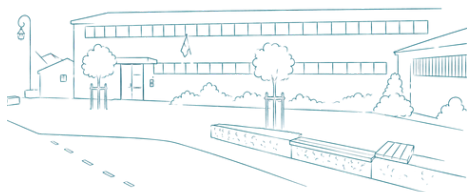
Emmanuelle TREVIDIC
responsable Pôle Enfance Jeunesse
et Animation :

Services périscolaires Tap
06.23.57.80.04
polejeunesse@ville-pons.fr



Alexandre SIMON
responsable Restaurant scolaire :

05 46 91 28 09
restaurant.scolaire@pons-ville.fr



Ville de Pons
PONS



2026/2027

Le Livret des Services périscolaires

Ce livret est destiné aux familles fréquentant l'Ecole primaire Agrippa d'Aubigné afin de "détailler" le fonctionnement des services périscolaires.

Ils occupent une place importante dans la journée de votre enfant.

Complémentaires au temps scolaire, ces moments favorisent la découverte, le jeu, la créativité et les relations avec les autres. Ils permettent aux enfants de développer leur autonomie, leur confiance en eux et leur curiosité dans un environnement adapté à leurs besoins. Les équipes municipales mettent tout en place afin que chaque enfant vive sa journée dans les meilleures conditions.

EDITO



FABIENNE DUGAS-RAVENAU
MAIRE DE PONS



LAÉTITIA BARABEAU
MAIRE ADJOINTE
ENFANCE/JEUNESSE
FERME COMMUNALE

La ville de Pons dessine l'école autrement !

Le projet collaboratif réalisé avec les enfants et les adultes se présente au suite du projet de nouvelles cours plus vertes, adaptées à chacun de l'environnement, pour ces lieux de vie importants pour nos enfants !

Un nouveau service Animation-Enfance-jeunesse est mis en place pour coordonner l'accueil périscolaire avec une équipe formée sur les compétences psycho sociales et à la lutte contre le harcèlement scolaire !

La ville rénove énergiquement nos 2 écoles, pour également améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissages.

2 ans de travaux, plus de 2 millions d'euros investis !

Budget consacré aux écoles 1 453 954€ soit près de 12 % du budget global

Maternelle

Pour accompagner vos enfants dès le plus jeune âge, nous maintenons une ATSEM (ou assimilé) par classe de maternelle. Une charte précise les moyens déployés pour répondre aux besoins des enfants.

Elémentaire

Pour l'autonomie et le bien grandir nous proposons aussi :

Le savoir nager (maîtres-nageurs)

Nous aidons également :

- par l'achat de fournitures (manuels, papier...) et matériel informatique
- les voyages scolaires et classes transplantées.
- Le café des parents.

Mieux comprendre la journée de votre enfant...

MAIRIE

EDUCATION NATIONALE

7H30 8H30

Accueils périscolaires

8H30 8H45 BUS

TEMPS MERIDIEN

11h50 13H20

11h50 12H45 Temps du repas
sieste pour les petits

12H 12H45 1ER SERVICE temps du repas
12H45 13H20 2IEME SERVICE
PAUSE Méridienne activités cour

16H20 16H45 BUS

16H20 16H30 -
18H30
Accueils
périscolaires

16H30 - 17H30
Temps
d'Activités
Périscolaires

8H35 12h Maternelle
TEMPS SCOLAIRE
8H45 11h50 Élémentaire
TEMPS SCOLAIRE

13H20 16H30 Maternelle
TEMPS SCOLAIRE
13H20 16H20 Élémentaire
TEMPS SCOLAIRE



Inscription administrative

Une seule adresse pour simplifier les démarches...

<https://pons.portail-familles.app/home>

Un véritable outil au service des familles et de la qualité éducative. Il permet de :

Inscrire votre enfant à l'école pour son dossier administratif mairie.

Réserver les présences en accueils périscolaires (garderie) afin de garantir un taux d'encadrement adapté et un accueil de qualité.

Réserver les repas cantine pour prévoir au plus juste et lutter contre le gaspillage alimentaire, un enjeu éducatif partagé avec les enfants.

Tout ceci permet à la commune de garantir des prix au plus juste.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / CANTINE

Les réservations seront automatiquement validées par défaut pour toute l'année scolaire.

Vous devrez impérativement décocher les jours d'absence ou les réservations non souhaitées.

Sans modification de votre part, les prestations réservées seront facturées.

Un vrai outil de communication avec les familles : menus, planning TAP, projets pédagogiques, animation jeunesse...

Un guide utilisateur vous accompagne dans cette démarche :

<https://www.pons-ville.fr/etablisements-scolaires/>

Besoin d'aide ? Le service affaires scolaires est là pour vous aider, vous pouvez nous joindre en mairie au 05.46.91.46.46

Nous mettons en place des permanences à la rentrée sur les écoles, elles auront lieu les :

mardis à l'école maternelle de 16h à 17h30

vendredis à l'école élémentaire de 16h à 17h30

Si vous avez besoin d'un accès à internet et d'un accompagnement dans la démarche, vous pouvez également vous diriger vers la Maison France Services ou le Centre socioculturel de Pons.



Accueil périscolaire

Les horaires suivent ceux des écoles

ouverture à 7h30

fermeture à 18h30

A l'accueil périscolaire on apporte son goûter et pour bien recharger les batteries : on privilégie un goûter équilibré sans chips, bonbons et boissons sucrées !

Les Tarifs sont appliqués pour chaque tranche horaire du matin et du soir

Les Tarifs sont appliqués les jours de garderie périscolaire

à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Nous vous demandons de bien réserver ou désinscrire vos enfants afin que nous puissions mettre le nombre d'agents en proportion afin de garantir un accueil de qualité.

Domicilié dans la Commune	
QF/Mois	Prix en €
Inférieur à 500 €	1,00
de 500 à 749.99 €	1,20
de 750 à 1249.99 €	1,50
de 1250 à 1999.99 €	1,80
à partir de 2000 €	2,10
Domicilié Hors Commune	
QF/Mois	Prix en €
Inférieur à 750 €	1,40
de 750 à 1249.99 €	1,70
de 1250 à 1999.99 €	2,00
à partir de 2000 € :	2,30

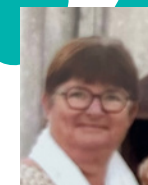
Une somme forfaitaire de 5 € sera due pour tout dépassement horaire de plus de 5 minutes après 18h30 le soir



L'accueil maternelle



Vanessa



Nathalie



Annie

L'accueil TPS

Uniquement le matin sur réservation via le portail

Nous proposons des activités aussi variées que possible, en plaçant les envies et les besoins des enfants au cœur de nos priorités. L'accueil périscolaire doit être un moment de détente, de plaisir et d'amusement, où chacun peut s'épanouir dans un cadre sécurisant. Des règles sont bien sûr nécessaires pour favoriser le vivre-ensemble, mais nous veillons à limiter les contraintes afin de préserver un environnement convivial et adapté au rythme des enfants.



L'accueil élémentaire



Claudine



Patricia

les Temps d'Activités périscolaires (TAP)

Les TAP sont des temps d'activités organisés par la ville de Pons en prolongement de la journée de classe. Ils visent à favoriser l'apprentissage du vivre-ensemble et l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives. Ces temps éducatifs contribuent à l'épanouissement global de l'enfant en développant sa curiosité, sa créativité et son ouverture sur le monde.

**Les lundis, mardis, jeudis
et vendredis
de 16h30 à 17h30**

Activités Sportives,
culturelles, initiation aux
arts, micro-folie,
handisport...

Nous proposons également des projets ponctuels, comme la fabrication de Monsieur Carnaval, la création d'œuvres pour une vente aux enchères en faveur de la sauvegarde du château, ou encore des ateliers de Noël. Ces projets développent chez l'enfant la créativité, l'imagination et l'expression artistique, tout en favorisant la coopération, l'entraide et la valorisation de ses réalisations. Ils éveillent sa curiosité, son ouverture culturelle et son plaisir de participer à des projets collectifs porteurs de sens.

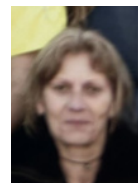
organisé en collaboration avec les
associations pontoises.

Activité libre et gratuite.

Un animateur anime ou accompagne les
enfants lorsque c'est une association qui
prend en charge l'activité.

Réservations par périodes sur le portail famille
<https://pons.portail-familles.app/>

les Atsem ou personnel assimilé



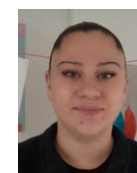
Annie

Myriam



Justine
Remplaçante

Patricia



Lucie
Remplaçante



Angélique



Eva

5 atsems ou personnel assimilé

les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), s'occupe à la fois des activités en classe, du temps de cantine, et peuvent être en renfort sur les temps des activités périscolaires. d'où l'importance de réserver ses places sur le portail famille, en cas de dépassement du taux d'encadrement une Atsem est détachée à l'accueil périscolaire.

Nous prenons en compte le bien-être et la sécurité affective des enfants en leur offrant une continuité de repères dans le personnel encadrant.



Sandra

1 auxiliaire de puériculture en charge avec l'enseignante
de la toute petite section (TPS)

Nous avons fait un travail avec les équipes sur une charte de collaboration afin d'assurer une meilleure cohérence dans l'accompagnement des enfants. Elle favorise un climat sécurisant, bienveillant et adapté à leurs besoins, afin de contribuer à leur épanouissement et à leurs apprentissages

Lien : charte de collaboration

Dispositif Toute Petite Section

La scolarisation en Toute Petite Section favorise la réussite scolaire, en particulier lorsque la famille est éloignée de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques. Elle concerne des tout-petits ayant des besoins spécifiques et requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distingue nettement des autres classes de maternelle. Elle constitue la première étape d'un parcours scolaire et s'articule avec les autres structures d'accueil de la petite enfance, dans une logique de concertation locale au service du développement harmonieux de chaque enfant.



ÉTAPES D'INSCRIPTION

1. PRENDRE CONTACT AVEC L'ÉCOLE
2. RETIRER LE DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION PUIS LE DÉPOSER EN MAIRIE AVANT LE 29 MAI 2026
1. ÉTUDE DES DOSSIERS : UNE COMMISSION SE RÉUNIT DÉBUT JUIN
2. RÉSULTATS : RÉPONSE COMMUNIQUÉE LE 15 JUIN 2026

SI LE DOSSIER EST ACCEPTÉ :
FINALISER L'INSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE
AVANT LE 30 JUIN 2026

Transport scolaire



Le personnel périscolaire se charge d'accompagner vos enfants pour les trajets bus-école.

Vous devez nous exprimer votre souhait de prise en charge des enfants avant la rentrée ou tout changement ponctuel éventuel au cours de l'année par mail :
polejeunesse@pons-ville.fr

Pause méridienne

Tous les mardis, une bénévole de l'association Lire et Faire Lire vient raconter des histoires à un petit groupe d'enfants volontaires de la maternelle.

À l'école élémentaire, nous privilégions le jeu et les activités libres, tout en proposant également des activités sportives et culturelles. Par exemple, le club de football de Pons intervient les lundis (par quinzaine).

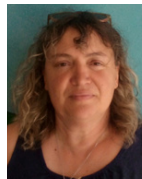
Céline agent adjoint du patrimoine conçoit et met en œuvre une médiation culturelle : mise en place d'actions dans le cadre de la sensibilisation et d'animation au livre et à la lecture, prépare et anime des ateliers artistiques et patrimoniaux.

L'ensemble de ces actions s'inscrit en complément de nos autres projets périscolaires et des TAP, avec des objectifs communs : favoriser l'épanouissement des enfants, développer leur curiosité, leur créativité, leur autonomie et leur ouverture culturelle.

de 11h50 à 13h20



Céline



Christelle



Janine

Restauration scolaire

Le restaurant scolaire c'est une équipe de « 3 cuisiniers et 10 agentes de service qui assure la préparation et le service d'environ 47000 repas par an. »



Sandrine



Quentin



Pascal

Rémi

Maternelle
1 service
de 11h50 à 12h45

Elémentaire
1er service de 12h à 12h45
2ième service de 12h45 à 13h20

une collation de fruits frais tous les matins et pour tous !

Nous privilégions les échanges intergénérationnels en invitant des papas et mamies à partager un moment à la cantine tous les jeudis, aussi bien dans le réfectoire maternelle qu'élémentaire. Ils accompagnent les plus petits lors du repas et partagent un temps convivial avec les plus grands. Ce dispositif favorise le lien social, le partage d'expériences et la transmission entre générations, tout en offrant aux enfants un cadre chaleureux et rassurant qui enrichit leur quotidien.

Information de rentrée !

Dans la continuité de notre engagement environnemental, il est demandé aux parents de fournir à leurs enfants deux serviettes en tissu nominatives sauf petites sections et TPS. Tous les vendredis, votre enfant ramène celle utilisée qu'il faudra nous rapporter le lundi. Ainsi, votre enfant a toujours une serviette prête pour la semaine suivante et on évite les oublis. Des sacs de transport et des casiers de rangement individuels ont été installés à cet effet.

le “Bien manger à l’école”

Nous sommes très attentifs à la qualité des matières premières ainsi qu’à leur provenance, c’est pourquoi nous mettons un point d’honneur à trouver des producteurs locaux et principalement BIO ou labellisés. (environ 50 % de produits bio et/ou locaux). Ce qui nous permet d’atteindre les objectifs fixés par la loi Egalim.



La commune possède une “ferme communale” qui plusieurs tonnes de légumes bio en permaculture servis aux enfants et nous nous efforçons de travailler ensemble au développement de ce partenariat.

L’éducation au goût, la saisonnalité et la qualité nutritionnelle sont primordiales pour l’avenir de vos enfants, c’est pourquoi nous accordons une attention particulière à la qualité de cette prestation. nous travaillons avec des prestataires concernant des activités d’éveil au goût et de découverte des aliments, nous proposerons à partir de la rentrée des ateliers cuisine.



Anti-gaspi /

une cantine participative ouverte aux enfants

Nous avons mis en place une commission des menus, au cours de laquelle nous échangeons avec les enfants ainsi qu’avec certains parents élus. Les menus sont ensuite validés par la diététicienne de la CDC.

La brigade verte

Vos enfants sont initiés au tri et au recyclage des déchets sur site : ils trient au débarrassage de la table et une brigade verte (composée d’élèves volontaires) collecte les déchets de fruits de la collation du matin pour les composter.

Chaque jour, un enfant est désigné par table pour aider au débarrassage et à l’évacuation des déchets, développant ainsi le sens des responsabilités et l’autonomie.

Un site de compostage adapté à nos volumes a été mis en place. Ce compost est réutilisé par le service des espaces verts pour fertiliser les massifs. La lutte contre le gaspillage alimentaire est un engagement quotidien qui nous permet d’augmenter la qualité des repas tout en conservant un coût raisonnable et en responsabilisant tous les acteurs de notre service.



les réservations cantine

Vos réservations sur la plateforme « diablo » nous permettent de quantifier les repas réservés et donc de limiter encore le gaspillage. Elle nous permet de maintenir une organisation et un coût raisonnable pour une qualité alimentaire durable. Pour ces raisons nous vous demandons de penser annuler les repas de vos enfants, les repas réservés non annulés en cas d'absence vous seront facturés.

Domicilié dans la Commune	
QF/Mois	Prix du repas en €
Inférieur à 500 €	0,90
de 500 à 749.99 €	1,70
de 750 à 1249.99 €	2,55
de 1250 à 1999.99 €	2,95
à partir de 2000 €	3,30
Domicilié Hors Commune	
QF/Mois	Prix du repas en €
Inférieur à 750 €	2,00
de 750 à 1249.99 €	2,75
de 1250 à 1999.99 €	3,30
à partir de 2000 € :	3,65

Pour tout dossier incomplet ou inexact, il sera appliqué le tarif le plus élevé, soit :

- 3,30 € pour les enfants domiciliés à Pons
- 3,65 € pour les enfants non domiciliés à Pons

Pour les adultes prenant leur repas au Restaurant Scolaire, le tarif sera de 5,85 € le repas.

10€	2€50	
Coût moyen de revient d'un repas (denrées, personnel, investissement)	Coût moyen du repas facturé aux familles.	

Réduction du bruit



La commune, en partenariat avec le pôle jeunesse et la restauration scolaire, a investi dans des panneaux antibruit pour le réfectoire maternelle, créant un environnement plus serein propice au bien-être des enfants.

Des îlots ont été créés en élémentaire : les enfants mangent par 8 à chaque table en privilégiant l'entraide, chaque grand aidant les plus petits. Ce système développe la solidarité et l'autonomie.

Les tout-petits en TPS mangent dans une salle à part afin de préserver le calme et un accueil individualisé, respectant leur rythme et leurs besoins spécifiques.

Le “Petit jardin” de la cantine

Les jardiniers de la ferme communale, aidés par les enfants et les enseignantes, ont installé des plantes aromatiques et certains légumes. Ce jardin pédagogique permet aux enfants de découvrir le cycle de la nature, de développer leur patience et leur sens de l'observation, tout en les sensibilisant à une alimentation saine et locale.



Les enfants peuvent les arroser et en prendre soin pendant le temps de récréation et sur le temps méridien. Ces plantations nous serviront à agrémenter notre cuisine.